EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DES EAUX DU SOISSONNAIS ET DU VALOIS (SESV)

Date de convocation : L'an deux mille vingt, le 15 décembre à 18h00, le Comité Syndical du SESV, légalement convoqué, s'est réuni à Cuffies sous la Présidence de M Benoit LETRILLART

7 décembre 2020

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
89	60	63

PRESENTS :
Mesdames FELCZAK, JULVE représentée par M CARON, POTEL, MARTIN, COTTEREAUX représentée par M FALLET, DRIVIERE, HOCHE, GAUTIER, POTTIER, DELVAL ;
Messieurs MATHAUT, TOUSSAINT, BOUVIER, BIONNE, MONTARON, BEZIN, HERTAULT, FOURRIER représenté par M GLADIEUX, PONCELET, LESOURD, JEUX, TEMPLIER, JOLLY, MOLCARD, LALU, BOULLE,WATIER représenté par Mme LEDOUX, NELATON, LETRILLART, MALHOMME, DELACOUR, DE FAY, ZIMMER représenté par M FOSTIER, THOMA, SAMIER, DESTRI, BOUDEELE, DAVALAN, MAURICE, LEROUX Luc, VILLEVOYE, LAFLEUR, SIMON, PALMA CASTILLO, SELLIER, RECKE, DUFORET, COLOMBO, ROSSE, ROCHARD, BARTIZEL, TASSIN, LALLIER représenté par M DUFOUR, GOBBE, BOMBART, FAYE, THIEL, LEMISTRE, MUZART, LECLERE

AUDIT DES SERVICES DU SESV

n° 85

POUVOIRS :
M MITTELETTE avait donné pouvoir à Mme DRIVIERE
M DAVIN avait donné pouvoir à M LETRILLART
M REBEROT avait donné pouvoir à M MAURICE

ONT ASSISTE A LA SEANCE :
Messieurs NOEL, BATTEFORT, CENDRA, JUSTINE, HENIQUE, et HUBERT

Secrétaire de séance : M HERTAULT Hervé

Monsieur le Président expose aux membres du Comité Syndical que dans le but d'optimiser le fonctionnement des services du SESV, il serait souhaitable de faire appel à un audit pour obtenir dans un premier temps un bilan du fonctionnement actuel pour bénéficier ensuite de recommandations organisationnelles et opérationnelles aptes à améliorer l'efficience de l'exploitation du service. Il est proposé de faire appel à l'OIEAU qui possède tous les savoir-faire pour réussir cette mission. La prestation pourrait se dérouler au cours du 1er semestre 2021 pour un montant de 15 400 € H.T.

Après avoir entendu la proposition de Monsieur le Président et en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité de faire appel à l'Oieau pour cet audit des services du SESV et donne pouvoir à Monsieur le Président de procéder à l'engagement et au paiement des travaux.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE DE SOISSONS
02 FEV. 2021

Pour copie conforme
Le Président

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous-Préfecture
Et publication ou le

S.E.S.V.
SYNDICAT DES EAUX
DU SOISSONNAIS ET DU VALOIS
87 Allée des Platanes - 02200 COURMELLES
Tél. 03 23 73 01 51 - Fax 03 23 73 03 62
Email : sesv@orange.fr